

Chers(es) adhérents(tes)

Nous vivons une période délicate, mais rester chez soi est nécessaire pour notre santé.

Le déconfinement est pour bientôt.

Dans quelques jours au mieux.

Le virus est toujours présent, c'est pour cela qu'un état d'urgence sanitaire a été décrété et nous sommes contraints à des obligations, si nous voulons pouvoir vous donner l'accès aux terrains, alors nous devons continuer de respecter les gestes barrière.

Bon nombre d'entre vous ont hâte de retourner sur les terrains, et je vous comprends

Pour cela une organisation rigoureuse doit être mise en place, il en va de la responsabilité du Président.

- Présence d'un responsable à chaque ouverture
- Affichage des gestes barrière,
- Port du masque obligatoire,
- Désinfection des tables de montage après chaque utilisation
- Distanciations physiques
- Tenue d'un registre des fréquentations (traçage des potentiels contaminés)
- Nombre maximum de 10 personnes en même temps.
- Port de gants dans certains cas.

Il appartient à chacun de se munir des protections individuelles (Masque, gants et gel ou savon)

Avant tout nous devons, dans un premier temps, procéder à l'entretien du terrain.

Ceci étant énoncé, les contraintes sont grandes aussi voilà comment nous envisageons la réouverture partielle des terrains.

La présence d'un responsable désigné parmi les membres du comité directeur est indispensable pour chaque ouverture de terrain.

Dans un premier temps l'entretien du terrain se fera sur 1 ou 2 jours en semaine avec appel à volontaires.

Possibilité d'effectuer des vols le week-end, où nous n'avons pas de problème d'horaires avec l'ALAT.

Afin qu'un plus grand nombre puissent participer il sera instauré 3 créneaux horaires pour le samedi et dimanche.

Samedi et dimanche matin de 9h30 à 11h30

Samedi et dimanche après-midi 2 séances 14h00-16h00 et 16h15-18h15

Pour vous inscrire à un créneau horaire vous devrez impérativement adresser un texto à Charles Aubert N° 06 68 86 71 26, afin qu'il enregistre la plage que vous souhaitez réserver.

Le texto devra contenir :

Nom et Prénom, terrain de vol Censiés ou Camps, jour et heure de réservation et n° de téléphone pour les personnes ayant masqué leur N°.

Une confirmation de prise en compte de votre demande vous sera retournée par texto.

Les réservations seront prises en compte jusqu'à 20h00 la veille au plus tard.

Il faut noter que même les personnes volontaires pour l'entretien du terrain devront être inscrites sur le planning. **Ce dernier nous servant de justificatif.**

Le planning de présence sera consultable sur le site internet du club rubrique membres, **il faudra être identifié pour pouvoir le visualiser.** Charles Aubert se charge de sa mise à jour.

Pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, seuls les pilotes pourront venir, les membres des familles ne pourront pas vous accompagner (Nombre limité à 10 sur le terrain dont le membre du Comité)

Aucun membre ne pourra stationner sur le terrain en dehors de son créneau horaire.

A chaque session, un membre du comité directeur sera présent pour vous aider au respect de toutes ces règles sanitaires actuellement imposées.

Tout manquement à ces règles entrainera l'exclusion immédiate du terrain.

Je ne pense pas qu'il y ait trop de manquements. Si tel était le cas, il ne resterait que la fermeture du terrain jusqu'à la fin de l'urgence sanitaire, qui est prévue le 24 juillet prochain.

Les règles ont été édictées par le Gouvernement, et personne ne tient à porter la responsabilité d'une violation de ces consignes ; ni le Comité Directeur, ni le Président.

Ceci peut vous sembler sévère comme décision, mais il en va de la santé de tout le monde.

Prenez soins de vous,

A très bientôt.

Jean-Marc TINANT

Président AMB